L'islamophobie interroge les ressorts imaginaires, symboliques et matériels de notre construction nationale

Vincent Geisser, Haoues Seniguer

▶ **To cite this version:**

Vincent Geisser, Haoues Seniguer. L'islamophobie interroge les ressorts imaginaires, symboliques et matériels de notre construction nationale. Confluences Méditerranée , 2022, 2022/2 (121), pp.125-137. 10.3917/come.121.0125 . halshs-03912967

HAL Id: halshs-03912967
https://shs.hal.science/halshs-03912967

Submitted on 24 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Entretien avec Vincent Geisser conduit par Haoues Seniguer

L'islamophobie interroge les ressorts imaginaires, symboliques et matériels de notre construction nationale

Haoues Seniguer :Vous avez été parmi les premiers en France, d'une part, à utiliser le terme islamophobie et, d'autre part à l'étudier, dans le cadre d'un ouvrage intitulé *La nouvelle islamophobie,* paru aux éditions de La Découverte en 2003. Vous y écriviez alors qu'un facteur de discrimination « *n'a jamais été mis en avant en tant que tel : l'appartenance religieuse des individus*[1] *», tout en précisant dans le même temps qu'il « est difficilement dissociable des autres formes de stigmatisation (âge, sexe, origine nationale, quartier de résidence, etc.) et qu'il n'est jamais formulé explicitement par les victimes ou les stigmatiseurs*» [2] **. L'histoire semble hélas vous avoir donné raison. Qu'auriez-vous, éventuellement, à ajouter ou à retrancher à cette définition synthétique et aux illustrations empiriques que vous en donniez à l'époque ?

Vincent Geisser :
Il est vrai que, même si le terme « islamophobie » existait déjà dans la langue française depuis le début du XX[e] siècle[3], comme l'ont montré les travaux d'Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed[4], Alain Gresh[5] et les miens, son usage était quasi confidentiel, limité aux sphères intellectuelles. Le terme était quasiment absent de l'espace public, y compris dans les milieux antiracistes et militants qui, déjà l'époque, recensaient et dénonçaient pourtant les actes antimusulmans. En somme, l'islamophobie était pointée du doigt par les acteurs directement ou indirectement concernés par le phénomène mais jamais désignée comme telle. Ce serait faire un mauvais procès aux organisations antiracistes historiques, aux intellectuels et aux chercheurs en science sociales que de considérer qu'ils auraient contribué volontairement à occulter les phénomènes islamophobes. Les attaques de mosquées, les profanations de tombes musulmanes et les propos antimusulmans tenus par les politiques étaient régulièrement dénoncés. Avant les années 2000, il existait donc une « prise de conscience » encore timide de l'islamophobie dans la société française mais elle était encore rattachée analytiquement à la xénophobie anti-immigrés et au racisme anti-arabe, voire à la stigmatisation des jeunes de banlieues[6]. Pour le dire autrement, l'islamophobie n'était pas niée en tant que phénomène social ; elle était englobée dans une matrice idéologique et politique plus large, liée au racisme postcolonial et à la xénophobie. Ce n'est qu'après les attentats du 11 septembre 2001 que le terme se banalise dans le discours public pour désigner les phénomènes de peur, d'hostilité, voire de racisme qui se manifestent à l'égard des personnes musulmanes réelles ou supposées. De ce point de vue, il est clair que mon ouvrage *La nouvelle islamophobie*, dont le titre avait été suggéré par l'éditeur Hugues Jallon[7], a contribué à « populariser » la notion dans l'espace public pour le meilleur et pour le pire. Le ministre de l'Intérieur de l'époque, Nicolas Sarkozy, l'a lui-même employée dans un discours prononcé à la Mosquée de Paris en septembre 2006 : *« L'islamophobie existe : vous savez, hélas, que vous n'avez pas que des*

[1] Vincent Geisser, *La nouvelle islamophobie*, Paris, La Découverte, coll. « Sur le Vif », 2003, p. 13.
[2] *Ibid*.
[3] Etienne Dinet, Sliman Ben Ibrahim, *L'Orient vu de l'Occident*, Paris, H. Piazza et P. Geuthner éditeurs, 1921.
[4] Abdellali Hajjat et Marwan Mohammed, *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, La Découverte, 2016.
[5] Alain Gresh, « Islamophobie », *Le Monde Diplomatique*, novembre 2001, p. 32.
[6] Dominique Vidal, « Combattre les racismes et leur manipulation », *Revue internationale et stratégique*, vol. 58, no. 2, 2005, pp. 171-178.
[7] Ancien directeur éditorial à La Découverte.

amis »[8]. Toutefois, il faut reconnaitre, que ce sont moins les partisans de la notion qui ont contribué à banaliser ses usages publics que ses adversaires résolus. Oui, c'est un paradoxe que l'on souligne assez rarement : en France, ce sont les écrits et les essais dénonçant la notion l'islamophobie assimilée à une « imposture antiraciste », supposée activée par les islamistes et les fondamentalistes musulmans qui ont fait le succès du terme. C'est donc un succès sémantique « à rebours » produit par la controverse publique. L'un des effets majeurs de cette charge polémique me semble-t-il est qu'elle a participé à « idéologiser » d'entrée la notion et à affaiblir sa dimension conceptuelle et sa capacité heuristique. Les adversaires de l'emploi du terme s'attachaient à répondre à ses partisans et vice-versa. L'on assistait alors à une véritable « guerre de tranchée sémantique » qui, selon moi, a davantage desservi les analyses distanciées du phénomène que facilité sa compréhension. Le processus d'idéologisation et de politisation du terme dans le contexte français n'a pas créé les conditions d'un débat serein et fécond. Chaque camp (partisans ou adversaires du terme) avait ses doctrinaires et ses docteurs de la Loi, empêchant ainsi une réflexion apaisée sur les actes et les paroles racistes visant les musulmans réels ou imaginaires[9]. Avec du recul, je me dis que j'aurais peut-être dû écrire, en 2003, un ouvrage traitant de l'évolution du racisme postcolonial et de montrer son glissement vers un registre ethnoreligieux, lui-même très composite, sans nécessairement recourir au mot « islamophobie ». D'ailleurs, le terme « musulmanophobie »[10] me paraitrait plus approprié, car c'est moins l'islam qui est visé que les musulmans ou les personnes perçues comme telles. En France, nous réussissons l'exploit d'être un pays à la fois islamophile et islamophobe, qui revendique l'islam comme religion française, tout en rejetant certaines formes de visibilité musulmane dans l'espace public hexagonal : c'est cette combinatoire complexe qui mériterait d'être davantage analysée par les chercheurs en sciences sociales.

Il est à relever, depuis quelques années, une forme de banalisation des usages sociaux du thème de l'islamophobie en même temps que son rejet récurrent. Comment en appréciez-vous le traitement par les sciences sociales, plus spécifiquement ?

La sociologue et historienne Houda Asal a écrit une synthèse très pertinente[11] sur les usages du concept d'islamophobie dans le champ des sciences sociales en France et dans les pays francophones. C'est un travail d'autant plus remarquable que son auteure a aussi une très bonne connaissance des travaux anglophones. Elle souligne à la fois un « retard français » sur la question et aussi la forte charge idéologique du débat hexagonal qui a des répercussions directes sur la production scientifique, cette dernière éprouvant des difficultés à s'extraire des controverses politiques. En France, il existe une forte porosité entre champ des sciences sociales et débat public, les chercheurs et les universitaires étant souvent instrumentalisés de part et d'autre, par les acteurs politiques et les leaders d'opinion pour soutenir leur argumentation idéologique et leur campagne médiatique. Le problème c'est que les polémistes et les politiques lisent peu ou mal les travaux des chercheurs (ils les parcourent de manière superficielle ou se contentent de lire les comptes rendus dans la presse), ce qui

[8] Discours de Nicolas Sarkozy, ministre d'État, de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, Mosquée de Paris, 28 septembre 2006 : https://www.interieur.gouv.fr/fr/Archives/Archives-ministres-de-l-Interieur/Archives-de-Nicolas-Sarkozy-2005-2007/Interventions/28.09.2006-Nicolas-SARKOZY-a-la-Grande-Mosquee-de-Paris

[9] Thomas.Deltombe, *L'islam imaginaire. La construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, La Découverte, 2007.

[10] C'est aussi la position défendue par Burak Erdenir, « Islamophobia qua racial discrimination », *in* Anna Triandafyllidou (ed.), *Muslims in 21st Century Europe : Structural and Cultural Perspectives*, Londres, Routledge, 2010.

[11] Asal, Houda, « Islamophobie : la fabrique d'un nouveau concept. État des lieux de la recherche », *Sociologie*, vol. 5, no. 1, 2014, pp. 13-29.

provoque une phénomène de déformation ou de distorsion des sens. Pour ma part, je puis témoigner que mon ouvrage *La nouvelle islamophobie*, qui a été vendu à plusieurs milliers d'exemplaires, a été autant instrumentalisé par les adversaires que par les partisans de la notion qui m'a parfois donné le sentiment d'être dépossédé de mon propre travail scientifique. D'aucuns m'ont accusé d'être un idiot utile à la solde des mouvements islamistes et fondamentalistes, d'autres d'être un intellectuel antiraciste « courageux ». Dans certaines conférences organisées par des associations et des fédérations musulmanes, on m'a même présenté comme « l'ami des musulmans », ce qui me mettait dans une position particulièrement inconfortable. À l'inverse, j'ai souvent été comparé par les milieux nationalistes de gauche et de droite à un cheval de Troie universitaire de l'islamisme. Pour revenir à votre question, je dirais que le développement, ces vingt dernières années, de la notion d'islamophobie dans le champ des sciences sociales s'est opéré à deux niveaux, renvoyant à deux registres distincts. D'une part, elle a donné lieu à de nombreuses études érudites, se conformant à un protocole méthodologique rigoureux, et traitant des discours publics, des attitudes, des comportements et des représentations dits « islamophobes ». Sur ce point, le « retard français », souligné par Houda Asal en 2014, a été en partie rattrapé par rapport aux études internationales. La France n'est plus à la traine des travaux sur l'islamophobie, même si nos collègues étrangers – notamment américains, britanniques et canadiens - ont du mal à comprendre les raisons pour lesquelles la notion suscite toujours autant de passions et de résistances. D'autre part, cette notion s'est également banalisée dans le champ universitaire chez les non-spécialistes qui, sans travailler sur elle, considèrent qu'elle a désormais droit de cité sur le plan scientifique. Au début des années 2000, certains universitaires, influencés probablement par les thèses de Caroline Fourest et Fiametta Venner[12], étaient très hostiles à l'emploi de la notion d'islamophobie, la considérant comme trop idéologique et contre-productive sur le plan scientifique : parler d'islamophobie était assimilé à une posture militante. Aujourd'hui, en 2022, ce n'est plus le cas : le terme islamophobie s'est largement répandu dans les arènes universitaires et ne fait plus vraiment problème ce qui, par effet de *feed-back*, poussent certains polémistes et politiques à dénoncer l'hégémonie des thèses « islamo-gauchistes »[13] dans les milieux académiques et scientifiques. C'est une représentation très caricaturale des rapports de force au sein de l'Université française : selon moi, la banalisation des usages du terme « islamophobie » dans le champ des sciences sociales relève moins d'un processus de « radicalisation idéologique » des acteurs universitaires que d'une conformation aux débats académiques et intellectuels internationaux. Cela ne veut pas dire que tous les enseignants-chercheurs français adhérent aveuglément à la notion d'islamophobie mais plutôt qu'ils considèrent qu'elle mérite désormais d'être débattue à l'instar des autres catégories, concepts et paradigmes circulant dans les sciences sociales. Ce développement de la notion dans le champ universitaire traduit moins une percée de l'islamo-gauchisme que l'attachement des enseignants-chercheurs à une tradition pluraliste, ouvert à la discussion et au débat contradictoire. Cette banalisation des usages scientifiques ne doit pas conduire pour autant à fétichiser la notion d'islamophobie, en la considérant comme un concept total qui expliquerait toutes les manifestations actuelles du racisme, ignorant toutes les autres. Elle doit continuer à être soumise à la critique.

Depuis 2003, qui correspond à la naissance du Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF), lequel a été dissous fin 2020 en Conseil des ministres pour « islamisme », on note l'apparition et même la multiplication de collectifs, d'associations et de mobilisations autour de l'islamophobie. Selon vous, est-ce un facteur d'enrichissement ou de division du combat antiraciste ?

[12] Caroline Fourest, Fiammetta Venner, « Islamophobie ? », *Pro-Choix*, n° 26-27, automne-hiver 2003, p. 13-14.
[13] Corinne Torrekens, « Islamo-gauchisme », *La Revue Nouvelle*, vol. 5, no. 5, 2020, pp. 54-58.

Il est vrai que la notion d'islamophobie a profondément divisé le champ des luttes antiracistes, à tel point que les fractures sont encore perceptibles en 2022. Dès le départ, elle a suscité des controverses au sein des organisations historiques mais aussi dans les mouvements antiracistes plus récents. Ce constat de division s'applique aussi à d'autres espaces de luttes comme celui de la laïcité et du féminisme, opposant « pro » et « anti » du terme islamophobie. *Grosso modo*, dès le début des années 2000, on peut distinguer trois positions à l'égard de l'usage public du terme islamophobie. Il y a d'abord ceux qui considèrent qu'il constitue une caution au discours islamiste, interdisant toute critique de l'islam et des mouvements fondamentalistes. C'est la thèse centrale développée par les essayistes Caroline Fourest et Fiametta Venner[14], les philosophes Pascal Bruckner[15] et Robert Redekker[16] et le politiste Pierre André Taguieff[17] qui est reprise par certains leaders antiracistes comme ceux de la LICRA[18], SOS Racisme et Ni Putes Ni Soumises. En deux mots, pour ces derniers, l'emploi du terme islamophobie constitue une manipulation idéologique au service de l'islamisation de la société française. À l'inverse de cette position, certains porte-parole estiment qu'il convient de réactualiser le « logiciel anti-raciste », en prenant en compte les évolutions de la société française et l'émergence des nouvelles formes de discriminations davantage axées sur l'identité ethnoreligieuse des individus et des groupes. C'est par exemple la position du MRAP[19] qui, dès 2003, organise à l'Assemblée nationale un colloque sur l'islamophobie, événement totalement inédit dans la sphère antiraciste française et qui suscitera de nombreuses polémiques. Mouloud Aounit, le président du MRAP, sera notamment accusé par ses détracteurs de trahir l'antiracisme universaliste et de faire le jeu des « communautaristes » et des « islamistes ». Enfin, il convient de relever un troisième type de positionnement qui permettra d'ailleurs à ses tenants de jouer le rôle de médiateurs entre les différentes mouvances antiracistes profondément déchirées : elle critique la pertinence du terme « islamophobie », sans pour autant le diaboliser et l'associer à un projet d'islamisation de la France. Cette position intermédiaire est tenue par des organisations historiques et reconnues par les pouvoirs publics comme la Ligue des droits des droits de l'Homme ou la Ligue de l'Enseignement, créées au début du siècle dernier, au moment de l'Affaire Dreyfus. Le président de la LDH de l'époque, l'avocat Michel Tubiania (2000-2005), jouera un rôle majeur afin de tenter de réconcilier les courants « antiracistes » et surtout de s'ouvrir aux revendications des nouvelles générations issues de l'immigration postcoloniale. Il convient de préciser que ces luttes de sens et ces fractures idéologiques n'opposeront pas seulement les organisations entre elles mais elles susciteront aussi des clivages internes. Par exemple, le MRAP sera traversé entre 2003 et 2010 par de nombreux débats contradictoires, aboutissant à des menaces de scissions, de démissions et d'exclusions, portant précisément sur la légitimité du recours à la notion d'islamophobie afin de dénoncer les nouvelles formes de racisme[20].

C'est donc dans ce contexte extrêmement conflictuel et délétère qu'émergent, au début des années 2000, les organisations antiracistes se « spécialisant » sur l'islamophobie. La première d'entre elle, le Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF) est créée à l'autonome 2003 par des militants et des sympathisants de l'Union des organisations islamiques de France

[14] Caroline Fourest, Fiammetta Venner, « Islamophobie ? » *op. cit.*

[15] Pascal Bruckner, « Le chantage à l'islamophobie », *Le Figaro*, 5 novembre 2003.

[16] Robert Redeker, « L'islamophobie, l'arme des islamistes contre la laïcité », *La Dépêche du Midi*, 21 octobre 2003.

[17] Anne-Laure Debaecker, entretien avec Pierre-André Taguieff, « De l'islamo-gauchisme à l'islamo-décolonialisme : du déni au défi », *Valeurs Actuelles*, 27 mars 2021.

[18] Ligue contre le racisme et l'antisémitisme.

[19] Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples.

[20] Sur ces tensions, cf. Laurent Lévy, *La « gauche », les Noirs et les Arabes*, Paris, éditions La Fabrique, 2010.

(UOIF, actuel Musulmans de France) et du Collectif des musulmans de France (CMF), proche de Tariq Ramadan. Mais, il s'agit d'une initiative relativement autonome par rapport à ces fédérations islamiques, ces créateurs entretenant des relations de proximité mais pas forcément d'allégeance. De ce fait, l'on ne peut pas dire que le CCIF ait été le « bras armé antiraciste » des Frères musulmans en France. Les relations entre ces organisations sont plus complexes et évolueront avec le temps. En 2008, est lancée une nouvelle organisation antiraciste spécialisée sur l'islamophobie : la Coordination contre le racisme et l'islamophobie (CRI), créée par des militants musulmans critiques à l'égard du CCIF, qui lui reprochent notamment de s'être éloigné de le base musulmane et d'être trop lié à des réseaux internationaux comme la Fondation Soros. Le CRI se veut plus radicale que le CCIF, privilégiant moins l'action juridique que les opérations coup de poing de dénonciation de l'islamophobie.

D'aucuns ont reproché à ces nouvelles organisations antiracistes, fondées par des militants issus de l'immigration postcoloniale ou par des Français convertis à l'islam, d'avoir non seulement divisé l'antiracisme mais, pire encore, de l'avoir communautarisé. En somme, le CCIF et le CRI sont accusés d'avoir rompu avec l'antiracisme universaliste et d'affaiblir la lutte contre toutes les formes de discriminations. Plutôt que faire le procès de ces organisations en confortant l'accusation de promouvoir un antiracisme « communautaire », voire « communautariste », il appartient au sociologue de comprendre les logiques de ces initiatives en marge des organisations antiracistes traditionnelles. De ce point de vue, les explications ne sont pas exclusivement politiques, ethniques ou religieuses mais d'abord sociologiques : les militants issus de l'immigration postcoloniale ne se reconnaissent plus dans les modes d'action des grandes organisations antiracistes, qu'ils estiment trop décalés par rapport aux discriminations qu'ils vivent et subissent quotidiennement. Il est vrai que les mouvements antiracistes *mainstream* sont caractérisés par un vieillissement de leurs adhérents et de leurs dirigeants et peu implantés dans les quartiers populaires. A l'instar des partis politiques, les organisations antiracistes historiques sont perçues comme « coupées » des attentes et des réalités sociales des descendants de l'immigration postcoloniale et peu sensibles aux discriminations ethnoreligieuses. Elles incarnent une forme d' « antiracisme à la papa » qui ne suscite pas vraiment de sentiment d'identification positive ou, pour le dire autrement, d'envie d'adhérer. Le problème est donc d'abord d'ordre sociologique. Mais, il ne faut pas nier pour autant des raisons plus « politiques ». Certains jeunes militants musulmans ne comprennent pas la résistance des organisations antiracistes classiques à employer le terme « islamophobie » et à l'inscrire sur leur agenda associatif. Ils perçoivent cette frilosité organisationnelle comme un déni d'islamophobie. À rebours, ils éprouvent le désir de créer leurs propres associations ou structures antiracistes davantage sensibles aux discriminations ethnoreligieuses en général, et à l'islamophobie, en particulier. En définitive, cette sociologisation des clivages et luttes traversant l'espace de l'antiracisme en France nous permet de nous détacher des lectures de sens commun (la thèse de la communautarisation et de l'islamisation de l'antiracisme) et de mieux faire ressortir les enjeux en termes de clivages générationnels et socioculturels : les nouvelles générations issus des quartiers populaires, ayant connu une forme de mobilité professionnelle en intégrant les classes moyennes et supérieures, veulent promouvoir dans les années 2000 une antiracisme qui leur ressemble, à leur image, en phase avec la société actuelle qui préfère la défense des « petites causes » aux « grandes causes ». Le CCIF et le CRIF sont donc moins les émanations d'initiatives « communautaristes » et « séparatistes » que le produit de leur époque, marquée par des tendances à l'individualisme communautaire et la recherche d'une certaine efficacité dans les modes d'action collectifs, plutôt que par un antiracisme universaliste qui leur semble « trop abstrait » et trop éloigné des victimes du racisme. Cela peut paraitre surprenant mais je dirais que ces nouvelles organisations antiracistes axées sur la lutte contre l'islamophobie sont aussi

le produit de notre société néolibérale marquée par la fragmentation sociale mais aussi par la recherche effrénée de la rentabilité dans l'action collective : la lutte contre l'islamophobie se conçoit comme un antiracisme ciblé et utile. En deux mots, c'est moins un antiracisme communautariste ou radical que post-démocratique qui combine des valeurs individualistes (le mérite, la réussite, la performance, etc.) et la célébration des identités particularistes, cultivant une forme d'entre-soi social (à ne pas confondre avec le séparatisme). Ce n'est pas un hasard si la lutte contre l'islamophobie de « type CCIF-CCIE[21] » est moins portée aujourd'hui par des jeunes des quartiers populaires que par les nouvelles élites issues de l'immigration postcoloniale, en pleine ascension sociale.

La France a été touchée en plein cœur par une série d'attentats terroristes d'inspiration islamiste radicale, de plus ou moins grande ampleur, depuis janvier 2015. Samuel Paty, enseignant en histoire-géographie, a lui été décapité le 16 octobre 2020 par un individu d'origine tchétchène qui reprochait au professeur d'avoir brandi en classe des caricatures jugées islamophobes ou sacrilèges. Ne pensez-vous qu'il existe du côté de certains collectifs anti-islamophobie deux impensés, peut-être idéologiquement impensables justement : d'une part, si lutter contre l'islamophobie ne devrait pas vraiment faire question, on observe néanmoins dans certains cas, sans doute limités, complaisance et connivence d'acteurs associatifs vis-à-vis d'expressions extrêmement rigoristes et clivantes de l'islam, qui peuvent quelquefois agonir ou stigmatiser musulmans et non-musulmans ; d'autre part, on a parfois le sentiment qu'il y a une extension indéfinie des domaines d'application de l'islamophobie. À cet égard, la controverse autour de la notion d'« islamophobie d'État » mérite plus ample examen. La France est, ou est-elle devenue un État islamophobe ?

Votre question a été au cœur de l'argumentaire du ministère de l'Intérieur et du gouvernement français pour justifier l'interdiction en 2020-2021 des deux principaux collectifs luttant contre l'islamophobie en France, le CCIF et le CRI : la dénonciation publique de l'islamophobie ne constitue-t-elle pas un permis de tuer pour les jihadistes et les islamistes radicaux, ou du moins, une incitation au passage à l'acte ? N'est-pas elle une caution au phénomène de radicalisation politico-religieuse ? Le Conseil d'État, tout en réfutant certains arguments du gouvernement (notamment le fait que ces associations entretiendraient des liens avec les entreprises terroristes) a confirmé la décision d'interdiction, laissant supposer que la lutte contre l'islamophobie pouvait inciter certains individus ou groupes à commettre des actions violentes[22].
Là aussi, il convient de dépasser les débats passionnels à forte dimension normative et revenir aux fondamentaux de la sociologie : l'analyse des trajectoires socioprofessionnelles et des modes d'engagement des acteurs sociaux. D'abord, comme nous l'avons précisé précédemment, les collectifs contre l'islamophobie, apparus dans les années 2000, ne sont pas l'émanation d'organisations fondamentalistes radicales tenant un discours « de rupture » avec la société française mais plutôt la création de croyants musulmans appartenant aux classes moyennes et supérieures de l'immigration postcoloniale et très fortement insérées dans les différentes sphères sociales. Leur *success story* associative (avant son interdiction, le CCIF revendiquait plus de 50 000 adhérents) leur a même permis d'attirer de nouveaux profils sociologiques qui n'étaient pas toujours pratiquants sur le plan religieux, rarement impliqués

[21] Après sa dissolution en 2020, le CCIF s'est recréé en Belgique sous l'intitulé Collectif contre l'islamophobie en Europe.
[22] Ligue des droits de l'Homme, « La dissolution du CCIF validée par le Conseil d'État : les associations en danger », communiqué, 8 octobre 2021 : https://www.ldh-france.org/la-dissolution-du-ccif-validee-par-le-conseil-detat-les-associations-en-danger/

dans le champ islamique mais qui se considéraient simplement comme des victimes réelles ou potentielles de l'islamophobie. Pour le dire autrement, c'est davantage la nouvelle bourgeoisie musulmane de France qui porte ce type d'organisations anti-islamophobie que des jeunes radicaux en échec scolaire et professionnel. Ensuite, leurs modes d'actions collectifs n'a pas grand-chose à voir avec l'islamisme radical. Ces associations de lutte contre l'islamophobie s'inspirent plutôt consciemment ou inconsciemment du modèle de mobilisation anglo-saxon des organisations de plaidoyer (*advocacy*), préférant la juridicisation des causes et la médiation que l'action directe. De ce point de vue, elles ne développent pas une culture du secret caractéristique de certains groupuscules ou sectes politico-religieuses mais, au contraire, mettent l'accent sur la communication externe, en cherchant à publiciser les cas d'islamophobie auprès de leurs adhérents, des politiques et des médias. Enfin, leur dénonciation publique de l'islamophobie et leur combat pour le faire inscrire sur l'agenda antiraciste français comme « cause légitime » - en développant, par exemple, des partenariats avec des organisations non musulmanes – se situerait plutôt à l'opposé de la stratégie prônée par certains groupes salafistes radicaux qui espèrent la généralisation de l'islamophobie pour provoquer une « guerres des civilisations » sur le sol français. En effet, certaines mouvances salafistes pensent que l'islamophobie est un « bien » car elle incite les musulmans à quitter la France (*hijra*) ou à la combattre, ou les deux à la fois. En résumé, ces organisations de lutte contre l'islamophobie s'inscrivent aux antipodes des projets séparatistes de fondation d'une « contre-société islamique », revendiquant au contraire, sur un mode dialogique, leur islamité et leur francité. En revanche, il est vrai (c'est le sens de votre question) que ces organisations développent parfois un discours à la fois alarmiste et réducteur sur le phénomène, en voyant de l'islamophobie partout, sans prendre de recul par rapport aux événements. Elles ont aussi tendance à confondre la multiplication de décisions et d'actes islamophobes de la part de responsables et d'agents de l'État avec l'islamophobie d'État. En tant que politiste et sociologue passionné d'histoire, c'est mon principal point de désaccord avec le diagnostic dressé par ces organisations : *l'islamophobie dans l'État* n'est pas synonyme *d'islamophobie d'État*. Je ne pense pas, en effet, que la France actuelle soit administrée par un État islamophobe à l'instar du régime raciste de Vichy (1940-1944)[23] qui revendiquait officiellement l'antisémitisme comme une politique d'État. Dans mes écrits précédents, j'ai essayé de définir les critères précis pour que l'on puisse parler d' « islamophobie d'État » dans la France des années 2000[24]. Or, ceux-ci ne me semblent pas réunis, à moins de verser dans un relativisme total et amnésique par rapport à notre histoire nationale. En revanche, le sociologue que je suis, constate que les attitudes, les comportements et les représentations islamophobes se sont généralisés et banalisés chez certains responsables politiques et représentants de l'État, notamment dans les périodes électorales, légitimant ainsi des dérives racistes et des pratiques discriminatoires. Mais ces actes et faits islamophobes, bien que récurrents, ne nous autorisent pas à parler de la France comme un « État islamophobe ». Quelle notion emploierions-nous alors, si celui-ci devait advenir un jour ?

---

[23] Laurent Joly, « Tradition antisémite et politique antijuive sous Vichy », dans Dominique Schnapper (éd.), *Réflexions sur l'antisémitisme,* Odile Jacob, 2016, pp. 87-97.

[24] La notion d' « islamophobie d'État » supposerait que cinq critères soient remplis : « 1/ Une idéologie islamophobe clairement assumée et revendiquée par les représentants de l'État et ses agents ; 2/ Une législation islamophobe excluant ou limitant drastiquement l'accès des Français de confession musulmane aux grands corps de l'État, à certains emplois de la Fonction publique et à certaines professions libérales (avocats, notaires, huissiers de justice, etc.) ; 3/ Une politique de fichage particulariste indiquant l'origine ethnoreligieuse sur les papiers officiels et limitant l'accès à la nationalité française des "musulmans" ou supposés tels ; 4/ Des mesures de regroupement sur le plan résidentiel pouvant conduire à l'isolement, voire à la déportation ; 5/ Dans le cas d'une islamophobie d'État totale, cela pourrait déboucher sur l'élimination pure et simple du groupe discriminé (épuration ethnique) », Vincent Geisser, « "Islamophobie" : un outrage au lexique républicain ? », *Dièses*, 16 juin 2021 : https://dieses.fr/islamophobie-un-outrage-au-lexique-republicain

L'islamophobie est également devenue un répertoire discursif et d'action de certains États étrangers pratiquant le *soft power* et, partant, soucieux d'exercer un leadership auprès de leurs nationaux ou communautés musulmanes installés en France. La Turquie est un bon exemple, mais on pourrait parler du Qatar. Qu'en pensez-vous ?

Oui, il existe incontestablement une « diplomatie de l'islamophobie » qui s'est développée depuis le milieu des années 2000 dans les relations bilatérales et multilatérales. Certains États arabo-musulmans, mais pas seulement, instrumentalisent la carte de l'islamophobie pour faire pression sur la France, notamment dans les moments de crise. Par exemple, les Etats-Unis par le biais des rapports du Département d'État ou du Congrès, dénoncent régulièrement le développement de l'islamophobie dans la société française et l'absence de réponses claires des pouvoirs publics hexagonaux. C'est une tradition américaine que de pointer les atteintes à la liberté de conscience et les phénomènes de racisme ethnoreligieux (antisémitisme et islamophobie) qui sévissent en France[25]. Cette « diplomatie de l'islamophobie » est encore plus accentuée de la part des États dits « musulmans » qui présentent la France comme le pays le « plus islamophobe » d'Europe, notamment dans le contextes de tension des différentes affaires de publication des caricatures du Prophète Mohamed ou du vote par le parlementent français de lois présentées comme « islamophobes »[26]. Cette instrumentalisation de l'islamophobie par les États arabo-musulmans s'inscrit en effet dans une forme de *soft power* mais avec des considérations internes : flatter les opinions publiques musulmanes en dénonçant « l'islamophobie occidentale », en général et « l'islamophobie française », en particulier. C'est aussi une manière pour ces États autoritaires de faire oublier leurs propres atteintes à la liberté d'expression et leur gestion discriminatoire du fait religieux (les minorités religieuses sont souvent persécutées dans ces pays, y compris des musulmans comme les Chiites et les Alévis). Ainsi, les campagnes internationales contre l'islamophobie me paraissent davantage participer d'une forme de diplomatie de l'émotion à forte connotation identitaire et populiste que d'une visée philanthropique cherchant à soutenir réellement les musulmans de France. Les États dits « musulmans » donnent des leçons à la France en termes de « liberté de conscience », alors qu'eux-mêmes ne la respectent pas, quand ils ne répriment pas purement et simplement les minorités ethnoreligieuses. Nous avons des illustrations récentes avec la diplomatique turque du président Recep Tayyip Erdoğan qui mène une véritable offensive internationale pour dénoncer l'islamophobie en France, en s'appuyant sur son réseau associatif musulman dans l'Hexagone et sur la presse turque en langue étrangère[27]. L'objectif d'Erdoğan est clair : délégitimer les critiques internes et externes contre la dérive autoritaire de son pouvoir. Son argument est simple, voire simpliste : les États européens, dont la France, dénoncent la Turquie car ils seraient foncièrement islamophobes. Le Qatar est sur le même registre mais de manière plus subtile[28]. Sa diplomatie de l'islamophobie consiste principalement à financer directement ou indirectement des initiatives et des structures en

---

[25] Jéhane Benjerraï, *Le Département d'État américain à l'épreuve de la question religieuse en France (1999-2015)*, mémoire de diplôme sous la direction de Vincent Geisser, IRIS Sup, 2016.

[26] Pascal Boniface, « L'image de la France dans le monde musulman », *La Croix*, 18 janvier 206 ; Mostefa Souag, « L'image de la France dans le monde arabe », *Revue internationale et stratégique*, vol. 63, no. 3, 2006, pp. 165-168.

27 « Erdogan fustige une Europe de plus en plus Islamophobe », *Anadolu Agency* [agence de presse officielle turque], 12 mai 2021 : https://www.aa.com.tr/fr/journal-de-lislamophobie/erdogan-fustige-une-europe-de-plus-en-plus-islamophobe/2239443

28 Firat Tasdemir, « La Turquie et le Qatar coopèrent pour lutter contre l'islamophobie », *Anadolu Agency*, 8 décembre 2021 : https://www.aa.com.tr/fr/turquie/la-turquie-et-le-qatar-coop%C3%A8rent-pour-lutter-contre-l-islamophobie/2441689

France et en Europe, menant des campagnes contre le « racisme antimusulman ». De mon point de vue, cette instrumentalisation internationale de la « cause anti-islamophobie » est totalement contre-productive pour les musulmans de France. Elle ne fait que conforter l'idée que les musulmans français seraient intrinsèquement rattachés aux États musulmans étrangers et qu'ils constitueraient une cinquième colonne au sein de la société française. D'ailleurs, la plupart des musulmans de France n'attendent rien des États dits « musulmans », parce qu'ils ont parfaitement conscience de leurs dérives autoritaires et répressives et de leur tendance à instrumentaliser l'islamophobie et l'anticolonialisme à des fins de légitimation interne et d'hégémonie régionale. À ce niveau, l'on peut faire un parallèle avec l'ingérence des États étrangers dans la gestion du culte musulman en France : elle retarde l'émergence de mobilisations et de structures autonomes censées représenter les musulmans français et « culturalise » à outrance un débat qui est d'abord politique. L'islamophobie n'est pas une affaire religieuse ou communautaire mais une question fondamentalement politique qui interroge les ressorts imaginaires, symboliques et matériels de notre construction nationale.